

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 07-juin-2010

Date de révision 26-mars-2024

Numéro de révision 3

1. Identification

Nom du produit Phenylselenyl bromide

Cat No. : L08946

No. CAS 34837-55-3

Synonymes Benzeneselenyl bromide

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Toxicité orale aiguë
Catégorie 3
Toxicité aiguë par inhalation
Corrosion cutanée/irritation cutanée
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Corgane cible spécifique en cas de toxicité - (exposition

Catégorie 1
Catégorie 2

répétée)

Organes cibles - Foie.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Toxique par ingestion ou par inhalation

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Toxique par inhalation



Conseils de prudence

Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Rincer la bouche

NE PAS faire vomir

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Other Hazards

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme odeur infecte

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Bromoselenobenzene	34837-55-3	98

4. Premiers soins

Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec une grande Contact avec les yeux

quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes.

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et Contact avec la peau

toutes les chaussures contaminés. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Déplacer à l'air frais. Si la

victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Une consultation médicale

immédiate est requise.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus

importants Notes au médecin Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation

Traiter en fonction des symptômes

Mesures à prendre en cas d'incendie

Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique. Chemical foam. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Aucun renseignement disponible Méthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Halogénures d'hydrogène. Chlorure d'hydrogène gazeux.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
3	1	0	N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Précautions environnementales S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Eviter tout contact avec l'eau.

7. Manutention et stockage

Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Manutention

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale. Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou s'assurer une ventilation

appropriée.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière Entreposage.

étanche. Lieu pour matière corrosive. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit

sec et bien ventilé. Matières incompatibles. Agents oxydants forts. Bases fortes.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
		nnique					
Bromoselenobenzene	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	(Vacated) TWA:	IDLH: 1 mg/m ³
		· ·	,	,	· ·	0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité
Protection des mains Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc nitrile	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
Néoprène	fabricant		éclaboussures seulement
Caoutchouc naturel			
PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu **Type de filtre recommandé**: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Aspect Brun foncé Odeur odeur infecte

Aucun renseignement disponible Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusion 60 - 62 °C / 140 - 143.6 °F

Point/intervalle d'ébullition 107 - 108 °C / 224.6 - 226.4 °F @ 15 mmHa

Point d'éclair Aucun renseignement disponible

Taux d'évaporation Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucun renseignement disponible Densité de vapeur Non applicable

Densité Aucun renseignement disponible Solubilité

insoluble

Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Température de décomposition Aucun renseignement disponible

Viscosité Non applicable Formule moléculaire C6 H5 Br Se 235.97 Masse moléculaire

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Sensible à l'humidité.

Excès de chaleur. Produits incompatibles. Exposition à de l'air humide ou à de l'eau. Conditions à éviter

Agents oxydants forts, Bases fortes Matières incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Halogénures d'hydrogène,

Chlorure d'hydrogène gazeux

Polymérisation dangereuse Aucun renseignement disponible.

Aucun dans des conditions normales de traitement. Réactions dangereuses

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Toxicologically Synergistic Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucun renseignement disponible Irritation

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Date de révision 26-mars-2024

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Bromoselenobenzene	34837-55-3	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu

STOT - exposition répétée Foie

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de

perforation

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement.

Persistance et dégradabilité Insoluble dans l'eau Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité peu probable dans l'environnement en raison de sa faible solubilité dans l'eau. Mobilité

Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa volatilité.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN2928

Nom officiel d'expédition Solide organique, toxique, corrosif, n.s.a.

Nom technique Bromoselenobenzene

Classe de danger 6.1 Classe de danger subsidiaire 8 Ш

Groupe d'emballage

TMD

No ONU UN2928

Nom officiel d'expédition Solide organique, toxique, corrosif, n.s.a.

Classe de danger 6.1 Classe de danger subsidiaire 8 Groupe d'emballage Ш

IATA

No ONU UN2928

Nom officiel d'expédition Solide organique, toxique, corrosif, n.s.a. 6.1

Classe de danger

Classe de danger subsidiaire 8
Groupe d'emballage |

IMDG/IMO

No ONU UN2928

Nom officiel d'expédition Solide organique, toxique, corrosif, n.s.a.

Classe de danger 6.1
Classe de danger subsidiaire 8
Groupe d'emballage ||

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. (CAS DS	L	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Bromoselenobenz	ene 34837	-55-3 -		-	-	=	252-238-1	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Bromoselenobenzene	34837-55-3	-	-	-	-	Х	-	Х	Х

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Bromoselenobenzene	Part 1, Group B Substance		

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Bromoselenobenzene	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-

Liens REACH

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Bromoselenobenzene	34837-55-3	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Bromoselenobenzene	34837-55-3	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y25

16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de préparation07-juin-2010Date de révision26-mars-2024Date d'impression26-mars-2024

Sommaire Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité